

Présentation

Après avoir publié les analyses croisées de Tony Blair et Lewis Minkin sur *La rénovation du parti travailliste en Grande-Bretagne* (Notes de la FJJ, n° 1), le *Voyage au coeur de l'Internationale socialiste* de Pierre Mauroy (Notes de la FJJ, n° 2), puis le débat sur *la social-démocratie dans l'Union européenne* entre Alain Bergounioux et Marc Lazar (Notes de la FJJ, n° 6), nous poursuivons aujourd'hui notre réflexion sur le socialisme avec un texte de Dominique Strauss-Kahn.

Ce texte est tiré d'un discours prononcé devant les grandes conférences catholiques de Bruxelles, le 10 février dernier. Déjà publié le 19 février pour partie par *Libération* et pour partie par le *Nouvel observateur*, il est livré pour la première fois dans son intégralité.

Il présente une mise en perspective idéologique et théorique de l'action concrète et quotidienne conduite par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Il constitue un instrument de réflexion sur les contours du clivage entre la gauche et la droite.

Il ouvre surtout des pistes pour la définition -ou la redéfinition- de l'identité du socialisme au XXI^{ème} siècle. Un socialisme différent de celui de la première moitié du XX^{ème} siècle, car il cherche de nouvelles régulations à l'économie de marché et non la disparition de celle-ci. Mais un socialisme différent également de la social-démocratie de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, car il élargit l'opposition entre production et redistribution en une opposition entre production et rente.

De ce point de vue, l'importance accordée à la production est sans aucun doute centrale. Elle se situe dans le retour aux sources du socialisme - que l'on songe, sur un plan politique au débat opposant Jaurès et Griffuelhes au tournant du siècle ou, sur un plan théorique, aux écrits de Marx ou de Saint Simon. Elle se situe en même temps dans la projection vers un socialisme moderne -soutenant l'innovation et l'emploi, rénovant la solidarité et les services publics, s'inscrivant enfin résolument dans le cadre de l'union européenne.

Ces *Réflexions pour la gauche du XXI^{ème} siècle* couvrent de nombreux débats. Nous les reprendront dans de prochaines Notes. ❖

Réflexions pour la gauche du XXI^{ème} siècle

Dominique Strauss-Kahn

N° 8 - mai 1998

Dominique Strauss-Kahn



Dominique Strauss-Kahn est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Il a été maire de Sarcelles (1995-1997), ministre de l'industrie et du commerce extérieur (1991-1993), président de la commission des finances à l'Assemblée nationale (1988-1991).

Il est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'Institut des Statistiques des Universités de Paris. Il est titulaire d'une licence en droit, d'un doctorat et d'une agrégation en sciences économiques.

Nous, Européens, pourrions avoir la tentation de l'auto-congratulation. Nous avons en effet remporté des combats historiques. Le marché unique a été réalisé. L'inflation a été vaincue. Des progrès considérables en matière d'assainissement des finances publiques ont été accomplis. L'engagement des négociations entre les deux moitiés de l'Europe témoigne d'un processus qui achèvera de réconcilier l'Europe avec elle-même. Dans moins d'un an, au terme d'une décennie d'efforts tenaces, une grande partie de l'Europe se sera dotée d'une monnaie unique. Pour la première fois dans l'histoire, des peuples qui ont tour à tour dominé le monde construisent un ensemble intégré fondé sur le droit et respectueux de la démocratie. Les événements d'Asie illustrent aujourd'hui ce que cette construction peut avoir de précieux. Nous devrions donc célébrer tous ces événements avec joie. Et pourtant le doute, ou plutôt les doutes, ont rarement été aussi forts. ❖

Première partie

Retrouver le sens du progrès

1 - Les doutes

1) **Schumpeter** Joseph (1883-1950). Après avoir étudié à la faculté de droit de Vienne, il entreprit jusqu'en 1924 sa vie universitaire avec les responsabilités publiques (Commission des «socialisations» à Berlin, ministre des finances à Vienne) et privées (avocat au Caire, président de banque à Vienne). A partir de 1925, il consacra sa vie au professorat à Bonn (1925-1932), puis à Harvard (1932-1950). Il fit reposer l'ensemble de la dynamique du cycle économique sur le concept d'innovation.

d **Créer.** Notre continent, qui pendant cinq siècles a produit les idées ou les produits qui ont transformé le monde, n'a pas perdu le secret de la productivité. Mais il ne sait plus s'il est capable d'inventer les biens et les services qui feront le monde de demain. Des deux termes de la célèbre formule par laquelle Schumpeter⁽¹⁾ résumait l'essence du capitalisme, la «destruction créatrice», il craint d'avoir oublié le second.

d **Travailler.** Pour toute une partie de nos peuples, le chômage est devenu la norme, et l'espoir de s'insérer dans la société par le travail s'est purement et simplement évanoui. Des idéologies fleurissent, dont un regard sur le monde suffirait à démontrer l'inanité, mais qui donnent l'apparence de rendre compte de la réalité européenne : l'emploi serait *définitivement* devenu une matière rare. Une revendication se fait alors jour : la société serait tenue de servir un revenu à ses membres, sans que

ceux-ci envisagent de concourir à aucune activité productive⁽²⁾. Elle est logique, dès lors que l'emploi semble hors d'atteinte. Mais elle est aussi profondément erronée dans ses fondements.

d **Progresser.** Nos sociétés croyaient avoir construit un équilibre dynamique au sein duquel chaque génération pouvait légitimement espérer que ses enfants vivraient mieux. Elles ne savent plus si cette promesse peut être tenue. Nous nous prenons à rêver des années soixante, parce que nous y voyons l'image d'une société certes traversée par des conflits de répartition, mais unie autour d'une vision partagée du progrès matériel et humain. Et nous en oublions que l'Europe avait alors le même niveau de vie que la Corée ou le Chili aujourd'hui.

d **Négocier.** Dans beaucoup de pays, les systèmes de négociation sociale dont nous étions fiers, parce qu'ils témoignaient concrètement de ce qu'au contraire des marchandises, les salariés avaient une voix et qu'ils étaient entendus, sont en panne. Grisés peut-être par les perspectives mondiales qui s'ouvrent à eux, certains employeurs sont gagnés par la tentation de les ignorer ou de les contourner, en oubliant qu'une modernisation négociée est seule source d'efficacité durable.

d **Protéger.** Les systèmes de protection sociale, qui sont un trait distinctif de l'Europe, et auxquels nos concitoyens sont très profondément attachés, sont triplement menacés : par les évolutions démographiques, par le chômage et par la tension entre une demande

2) Voir notamment Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, La Découverte (1996) ; André Gorz, *Métamorphose du travail, quête du sens*, Galilée (1988) ; Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier (1995). Sur la thèse inverse, se reporter par exemple à Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail*, Seuil, Paris, Textuel, 1997.

“Beaucoup perçoivent désormais le progrès technique comme un danger, le progrès économique comme un mensonge, le progrès social comme un mirage et, partant, le progrès démocratique comme un leurre”

croissante de services de santé et les limites du financement de la dépense par la solidarité nationale. Tout le monde le sait, à commencer par les salariés qui épargnent en consé-

quence. Et pourtant, face aux évolutions nécessaires, la pusillanimité est la chose la mieux partagée.

La croyance dans le progrès s'est ainsi peu à peu érodée⁽³⁾. Beaucoup perçoivent désormais le progrès technique comme un danger, le progrès économique comme un mensonge, le progrès social comme un mirage et, partant, le progrès démocratique comme un leurre. Nos sociétés seraient condamnées, quels que soient leurs choix et leurs votes, à connaître le déclin.

C'est contre ce doute que je veux lutter. Parce qu'il est ravageur pour l'Europe dont l'histoire s'est bâtie autour du concept de progrès. Et parce qu'il est encore plus ravageur pour la gauche que pour la droite : ce n'est pas pour rien qu'on a opposé, et qu'on oppose toujours, les forces de progrès et les forces conservatrices. ❖

2 - Les menaces

Dès lors, deux menaces jumelles se profilent.

d la première est la **tentation du statu quo**. Lorsqu'une majorité de la population en vient à penser que demain risque fort d'être pire qu'aujourd'hui, la

préservation de l'existant devient à ses yeux la seule stratégie gagnante. Peu importe alors que le rejet du changement soit à l'évidence intenable dans la durée : chacun espère que le temps restera assez longtemps suspendu pour préserver son propre sort. Les compromis dynamiques qui contribuaient hier au progrès tendent à se transformer en freins à tout changement.

d la seconde est **l'aiguïsement des égoïsmes**. Egoïsmes sociaux, de la part de ceux qui peuvent, ou croient pouvoir, réussir en dépit des autres, voire contre eux. Robert Reich⁽⁴⁾ a bien décrit cette menace d'une société où les plus prospères se persuaderaient que les pauvres sont devenus inutiles. Elle débouche sur un tout autre monde que celui qu'aiment à dépeindre les libéraux : l'apartheid social. Egoïsmes ethniques, aussi, avec le rejet de l'autre sur lequel tentent de se construire des entreprises politiques indignes. Egoïsmes nationaux, enfin, dès lors que chaque pays se persuaderait qu'il peut et doit gagner contre ses partenaires.

Ce n'est pas la première fois que l'Europe est confrontée à cette double menace. L'entre-deux guerres, au cours duquel beaucoup de nos pays ont cru pouvoir guérir leurs blessures en se crispant dans la nostalgie du passé, a aussi vu s'aiguïser, jusqu'au paroxysme, les égoïsmes. Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, il a fallu à nos prédécesseurs beaucoup de lucidité et de

“ Deux menaces jumelles se profilent : la tentation du statu quo et l'aiguïsement des égoïsmes.”

3) **Sur le progrès**, se reporter à Dominique Lecourt, *L'avenir du progrès*, Seuil, Paris, Textuel, 1997 ; Jacques Julliard, *La faute aux élites*, Gallimard, 1997.

4) **R. Reich**. Ancien secrétaire d'État au travail de Bill Clinton. Auteur de *L'économie mondialisée*, Dunod, 1993.

“Au moment de l’unification d’abord, puis surtout lorsque les tensions qu’elle provoquait se sont manifestées, la raideur de notre gestion monétaire a contribué à amplifier et à diffuser son onde de choc”

courage pour frayer à leurs concitoyens la voie des compromis de progrès. A notre tour nous sommes témoins, chaque jour, de l’exaspération qui gagne nos

pays et, aujourd’hui comme hier, certains, à l’extrême droite, tentent d’en faire la matière de sordides calculs politiques. ❖

3 - Les causes

Pourquoi en sommes-nous arrivés là en l’espace d’à peine vingt ans ? Pourquoi l’Europe, qui faisait récemment encore l’admiration du monde, est-elle trop souvent regardée avec apitoiement ?

Il faut sans doute faire la part du pessimisme que génère une conjoncture trop longtemps atone. Depuis le début de la décennie, la croissance européenne a été inférieure aux capacités de l’économie, et le chômage a progressé de trois points environ. Certains économistes aiment à souligner les vertus des récessions qui, en forçant les agents à se remettre en cause, préparent les périodes d’expansion. Aucun d’entre eux, cependant, ne fait l’apologie d’une stagnation prolongée.

Mais il faut aussi le reconnaître nettement : les politiques économiques que nous avons menées depuis l’unification allemande portent une part de responsabilité. Face à cet événement sans précé-

dent, dont les conséquences économiques à long terme étaient évidemment heureuses, nous avons collectivement manqué d’imagination et de souplesse. L’immobilisme a tenu lieu de coordination. Au moment de l’unification d’abord, puis surtout lorsque les tensions qu’elle provoquait se sont manifestées, la raideur de notre gestion monétaire a contribué à amplifier et à diffuser son onde de choc, et la crainte que nous avons eue de voir détruire l’édifice monétaire que nous avons patiemment construit nous a empêchés de répondre au ralentissement très prononcé qui a atteint toute une partie de l’Europe continentale. Le retour de l’instabilité des changes, que nous n’avions ni voulu ni anticipé, a concouru à dégrader les anticipations des entreprises, et les politiques budgétaires, qui avaient été sollicitées avec quelque excès pour soutenir la conjoncture au cours de la récession, ont été ensuite brutalement orientées vers l’assainissement. Au total, la croissance a été entravée.

Il est facile, rétrospectivement, de faire le procès de responsables qui ne disposaient pas, au jour le jour, de l’information qui est a posteriori la nôtre. Tel n’est pas mon propos. Je voudrais seulement retenir de cet épisode une double leçon.

d La première est que **la qualité des politiques macro-économiques importe**. Certains parfois le nient, au motif que, dans une économie mondialisée et libéralisée, les gouvernements seraient devenus impuissants à infléchir le cours des choses. L’expérience difficile de ces dernières années, les

“Une double leçon : la qualité des politiques macro-économiques importe ; il est nécessaire de porter une grande attention à la coordination de nos politiques économiques”

déboires du Japon, l'insolente réussite de la gestion macro-économique américaine, la crise de l'Asie émergente, nous rap-

pellent qu'il n'en est rien. Il y a de bonnes et de mauvaises politiques macro-économiques. Je ne suis pas de ceux qui croient que l'action économique des gouvernants se résume au choix d'un bon «*policy-mix*»- d'une bonne combinaison entre politique budgétaire et politique monétaire. Mais je crois que c'est un point de départ indispensable.

d La seconde est qu'il est nécessaire de porter une grande attention à la coordination de nos politiques économiques. L'unification allemande restera dans les annales comme une occasion manquée de répondre de manière coordonnée à un événement exceptionnel. Pour ne pas répéter cette erreur à l'avenir, il importe que nous nous dotions des institutions et des règles qui permettront de bien réagir. L'une de ces institutions sera la Banque centrale européenne, qui apportera, par nature, une réponse coordonnée à tous les chocs. L'autre sera le Conseil de la zone euro, l'Euro 11, qui devra être le lieu de la coordination des politiques nationales de ces pays. C'est pourquoi nous avons tant insisté pour le créer. Mais il ne suffit évidemment pas de constituer un forum ou d'affirmer des intentions : il va maintenant falloir le faire vivre. ❖

4 - Les perspectives

Je crois très fermement que nous assistons aujourd'hui à une reprise européenne, et que nous avons devant nous la perspective d'une période prolongée d'expansion. Les conditions macro-économiques de la croissance sont en effet réunies. Aucune tension sur les prix n'est aujourd'hui perceptible ; la perspective de l'euro et donc de la stabilité monétaire en Europe crée un environnement propice à l'investissement ; les déficits budgétaires ont atteint ou approchent les niveaux compatibles avec la stabilisation de la dette publique par rapport au PIB, qui est un objectif prioritaire ; les taux d'intérêt sont à des niveaux historiquement bas, en particulier dans les pays d'Europe du Sud qui connaissent il n'y a pas si longtemps des taux beaucoup plus élevés ; la compétitivité monétaire et non monétaire de l'Europe est bonne. A y bien regarder, cet ensemble de conditions n'a pas été réuni depuis le milieu des années soixante, et ceux, dont je suis, qui pensent que la macro-économie compte ne devraient pas avoir de doutes sur la vigueur de la reprise européenne. Les indicateurs conjoncturels sont d'ailleurs sans ambiguïté, et le choc asiatique, qui sera rude, et dont nous n'avons guère commencé à sentir encore les effets, ne remettra pas en cause cette dynamique. Une économie en phase d'accélération dégage une puissance considérable, et il ne suffit pas d'un coup de frein externe, même violent, pour arrêter sa course.⁽⁵⁾

Mais la reprise ne suffira pas à résoudre nos problèmes, parce que la stagnation de ces dernières

5) Sur la situation économique, voir annexe 1, le retour de la croissance et de l'emploi, p. 42.

années n'en est pas la seule cause. Faire preuve d'optimisme conjoncturel ne doit pas détourner l'attention des difficultés plus profondes. Soyons conscients que la différence entre la prospérité et le déclin d'une économie peut se jouer sur un demi-point de croissance par an, cumulés sur des décennies. Et rappelons-nous que lorsque l'embellie s'est terminée, au début de la présente décennie, nous avons brutalement réalisé que la phase de croissance n'avait pas été assez mise à profit pour répondre aux défis structurels des économies européennes. Nous avons retrouvé le chômage et les déficits, les déséquilibres sociaux et le retard de l'innovation, avec d'autant plus d'amertume que l'euphorie conjoncturelle avait laissé croire à beaucoup que ces problèmes s'étaient d'eux-mêmes envolés. Il n'en était rien : ces problèmes sont avec nous depuis qu'au début des années soixante-dix s'est brutalement achevée une période de trente ans au cours de laquelle l'Europe s'était essentiellement consacrée à rattraper son retard productif sur les Etats-Unis. Depuis lors, nos pays cherchent leur voie, avec d'autant plus de difficulté qu'ils ont eu dans les années soixante l'imprudence de gager leurs systèmes de transferts sociaux sur l'hypothèse que la forte croissance générée par ce rattrapage allait durer toujours. ❖



Deuxième partie

Inventer de nouvelles régulations

Dans les périodes charnières de l'histoire, la déshérence des normes qui réglaient les comportements sociaux suscite régulièrement un grand désarroi des contemporains : rien de ce qui semblait jadis évident n'a encore cours, rien ne vient apparemment le remplacer. Nous vivons sans doute, en Europe, une de ces époques : les grands repères d'hier - la nation, l'Etat, la morale sociale - semblent moins assurés, et les linéaments des régulations de demain ne se dessinent pas nettement. Notre tâche est d'inventer ces nouvelles régulations.

Il y a sur ce sujet débat entre les Européens. Certains ne voient dans la croissance que l'occasion de retrouver, ne serait-ce que l'espace de quelques trimestres, l'illusion que les problèmes ont disparu, et que l'ordre ancien est à notre portée. Ils nous préparent des lendemains insoutenables. D'autres, à l'inverse, ne voient le salut que dans une quête perpétuelle de l'assainissement, au bout de laquelle le paradis nous serait donné. Ils confondent la fin et les moyens. D'autres, enfin, ont perdu toute confiance dans le

“Trois composantes inséparables de la modernité : la production, la solidarité, l’action publique”

modèle européen, s’ils en ont jamais eu. Ils ne voient de salut que dans un alignement

généralisé de nos normes sociales sur le modèle américain. Ils oublient un fait tout simple : l’Europe est peuplée d’européens et non d’américains, et chaque fois que la question leur a été posée, nos concitoyens ont fait le choix de préserver leur modèle, en l’adaptant certes, mais en restant fidèles à ce qui le fonde.

Ma conception est tout autre. Je ne sous-estime pas les problèmes de l’Europe, mais pas non plus ses ressorts. Et je suis convaincu que nos économies et nos sociétés sont capables de se renouveler. Si le marché est une forme supérieurement efficace de coordination des actions individuelles, je ne crois pas qu’une économie ou une société puisse s’auto-organiser par la seule vertu des marchés. Certes, lorsque les repères s’estompent, la tentation est grande de s’en remettre aux marchés pour dessiner l’avenir. C’est l’illusion libérale qui précisément caractérise ces époques de désarroi : celle d’une société qui n’aurait pas besoin de penser son devenir, ni d’instituer ses régulations. Mais - les turbulences internationales viennent de nous le rappeler - les marchés ne fonctionnent pas sans règles, ni sans institutions. Et il appartient précisément à la décision politique de définir les unes et d’établir les autres.

L’ambition des responsables politiques doit donc être de retrouver le sens du progrès. Le progrès non comme un automatisme ou une fatalité, mais com-

me une volonté. C’est le coeur de la conviction qui me conduit depuis plus de vingt ans, avec trois mots qui sont pour moi les composantes inséparables de la modernité :

Les deux premiers sont classiques pour un socialiste. Le troisième est plus inhabituel et mérite donc d’être précisé.

d **Il s’agit de la solidarité**, qui est une méthode autant qu’une exigence. Il n’est, en effet, pas de progrès s’il ne profite à tous, et s’il n’est accepté par tous. La solidarité en Europe n’est pas qu’un passé glorieux, elle est notre clé pour demain.

d **Il s’agit ensuite de l’action publique**, parce que le génie de l’Europe est celui d’un projet collectif, d’un destin construit. Au rebours de ce que nous martèlent les libéraux, la mondialisation ne tue pas les choix politiques, elle nous oblige à renouveler la démocratie, à l’échelle nationale et européenne.

d **Il s’agit enfin de la production**. La production est parfois opposée, à tort, à la redistribution. Cela peut sans doute s’expliquer par l’attention qu’a portée la social-démocratie à la redistribution après 1945, pour partie parce que la croissance était naturellement là, pour partie parce que la création du welfare state était alors prioritaire. Il n’empêche que le socialisme, historiquement, est né à partir d’une réflexion sur la production : au plan théorique, les écrits de Saint Simon ou de Marx l’attestent ; au plan

politique, les réflexions de Jaurès le confirment. Au-delà de ce retour aux sources, je suis convaincu qu'il est, pour l'avenir, déterminant d'accorder à nouveau à la production l'attention qu'elle mérite. Il n'y a là aucune contradiction avec la nécessité de la redistribution : la production est, en effet, une condition du progrès social en même temps qu'elle est, d'ailleurs, un enjeu des rapports sociaux. En définitive, s'il est une opposition qui me paraît plus pertinente, c'est celle qui existe entre la production et la rente.

Solidarité, action publique, production, ce sont ces trois mots qui irriguent les objectifs que nous devons poursuivre. Chacun d'entre eux met en jeu un aspect de nos difficultés, et l'urgence d'une action correctrice. Chacun d'entre eux témoigne de ce que les Européens de progrès n'ont nul besoin de renier leurs convictions pour épouser leur temps. Chacun d'entre eux atteste de ce que l'action publique est plus nécessaire que jamais. ❖

1. Réconcilier les Européens avec l'innovation et le risque.

Je place cette exigence en tête parce qu'il serait inutile de disserter sur la répartition du revenu si nous étions devenus incapables de créer de la richesse. L'équation est simple, chacun au fond la connaît bien : dans une économie mondiale de plus en plus intégrée, où la connaissance et les capitaux circulent sans entraves, les vieux pays industriels ne sont protégés par aucune frontière ni par aucun monopole. Ils n'ont que

deux armes : la qualité et l'innovation.

“Les vieux pays industriels ne sont protégés par aucune frontière ni par aucun monopole. Ils n'ont que deux armes : la qualité et l'innovation”

La qualité repose sur la maîtrise de processus productifs complexes. L'Europe est, de ce point de vue, au meilleur niveau mondial. Elle le doit à la formation de sa main d'oeuvre, au professionnalisme des entreprises et de leurs sous-traitants, à la densité de ses laboratoires, bref à la concentration, dans le tissu productif et dans son environnement immédiat, de multiples intervenants de haut niveau.

L'innovation est une autre affaire. Car il ne s'agit pas seulement de perfectionner la fabrication de biens connus, ou de leur apporter des améliorations marginales, mais d'inventer les biens et services de demain. En ce domaine les Etats-Unis excellent, et l'Europe, malgré quelques succès, vivote : parmi les biens et services qui ont changé notre façon de vivre et de travailler au cours des vingt dernières années, bien peu sont d'origine européenne. C'est grave, parce que c'est l'innovation qui dessine le monde de demain, et parce que c'est elle qui génère le plus de revenu. Pourquoi en est-il ainsi ?

Je donnerai une réponse simple à cette question complexe : parce que les Européens ont perdu l'habitude de prendre des risques. Or, l'innovation est par nature risquée. Pour un produit qui devient un standard mondial, beaucoup d'autres échouent à satisfaire le consommateur. Il faut donc que chacun accepte d'encourir ce risque, dont la contrepartie est

une espérance de revenu élevé : le chercheur qui doit, s'il veut concrétiser son idée, quitter la quiétude de son laboratoire ; le financier qui peut perdre tout le capital qu'il a apporté ; les salariés qui peuvent perdre leur emploi si l'entreprise fait faillite.

Aux Etats-Unis, la densité d'innovation est telle que celui qui tente sa chance est assuré de pouvoir bientôt renouveler l'expérience en cas d'échec, jusqu'au jour où des gains élevés récompenseront sa persévérance. En Europe, l'innovation est rare, et celui qui s'y engage subit bien souvent le syndrome de l'échec : le chercheur qui a tenté l'aventure a perdu ses marques professionnelles, le financier hésite à renouveler l'expérience, le salarié se retrouve au chômage. Et celui qui réussit voit bien souvent ses gains taxés à l'excès par une fiscalité qui préfère le capitalisme de rente au capitalisme d'innovation.

L'enjeu, dès lors, est clair : il faut qu'en Europe nous retrouvions une certaine densité d'innovation et de prise de risque. C'est un problème collectif, car chacun de nos pays est probablement trop petit pour obtenir à lui seul cette densité d'innovation nécessaire, mais ce n'est au fond qu'un retour aux sources de la culture européenne.

Reste une question, qu'il faut aborder de front : nos concitoyens sont-ils prêts à accepter le même degré de risque que les Américains, pourvu que l'espérance de rémunération soit aussi élevée qu'outre-Atlantique ? C'est ce qu'affirment les libéraux, et c'est, me semble-t-il, une erreur. Dans les systèmes qui sont les nôtres,

les chercheurs et universitaires savent trop bien le prix d'une position acquise, les salariés savent trop bien la difficulté d'obtenir un contrat à durée indéterminée, pour y renoncer facilement. C'est ici que le besoin d'une nouvelle régulation se fait sentir. Elle ne prendra plus la forme de grandes commandes ou de grands plans publics : ce passé là est dépassé. Non, cette nouvelle régulation doit être plus ciblée : elle sera ainsi à la fois plus efficace et moins coûteuse. Elle devra mettre en place des formes de mutualisation du risque qui garantissent aux individus qu'en s'engageant dans l'innovation, ils ne coupent pas les ponts avec leur vie antérieure et qu'en cas d'échec ils peuvent escompter retrouver un emploi. C'est pourquoi j'ai tenu à développer des incitations fiscales à la création d'entreprise. C'est pourquoi j'ai créé des fonds publics de capital-risque, qui viennent compléter des fonds privés : une partie du financement du risque doit être socialisée. C'est pourquoi aussi je crois à la complémentarité, plus qu'à la contradiction, entre l'existence d'une protection sociale rénovée et la floraison de l'innovation : le créateur doit bénéficier d'un filet de sécurité. C'est pourquoi, enfin, j'ai plaidé sans relâche, et finalement avec succès, pour que le sommet européen de Luxembourg sur l'emploi aboutisse à des financements par la Banque Européenne d'Investissement pour l'innovation. D'ores et déjà, le fonds abondé par le gouvernement et la BEI, servira de levier pour garantir, au total, 2 MdsF de fonds propres pour les entreprises de haute technologie. En bref, il nous faut inventer des médiations pour réconcilier avec l'innovation et le risque des sociétés qui en ont perdu le goût.⁽⁶⁾ ❖

6) Voir annexe 2, le soutien à l'innovation, p. 50

2. Tendre vers le plein emploi.

Enoncer cet objectif passera sans nul doute pour une utopie. Trop de dirigeants politiques européens ont fait des promesses imprudentes pour que l'opinion puisse croire qu'un tel objectif puisse être à notre portée. Et pourtant je suis fermement convaincu qu'il n'y a aucune fatalité qui nous condamnerait à la permanence du chômage de masse. A tous ceux qui pensent le contraire, je suggère deux réflexions.

La première est d'examiner le cas des Etats-Unis : cette économie est certainement aussi exposée que les nôtres aux grands vents de la mondialisation et du changement technique. Pourtant, et même s'il y a beaucoup à dire sur la réalité de la situation de la société américaine, son taux de chômage est aujourd'hui

d'aujourd'hui sensiblement au même niveau qu'en 1970 (voir graphique page 22).

La seconde remarque est simple. Contrairement à une idée solidement ancrée, l'emploi a augmenté en Europe d'une décennie à l'autre depuis les années soixante (voir tableau 1). Les faits sont têtus, et ceux-là disent combien il est faux de penser que nos économies modernes sont condamnées à ne pas créer d'emplois.

Restaurer le plein emploi sera évidemment une oeuvre de longue haleine. Mais c'est le seul modèle auquel nous puissions aspirer : les tourments qui traversent nos pays témoignent éloquemment qu'il n'est pas aujourd'hui de société équilibrée qui ne valorise les hommes et les femmes en les faisant contribuer à la production de richesses ou de biens collectifs. Tout autre objectif serait un renoncement et mettrait en

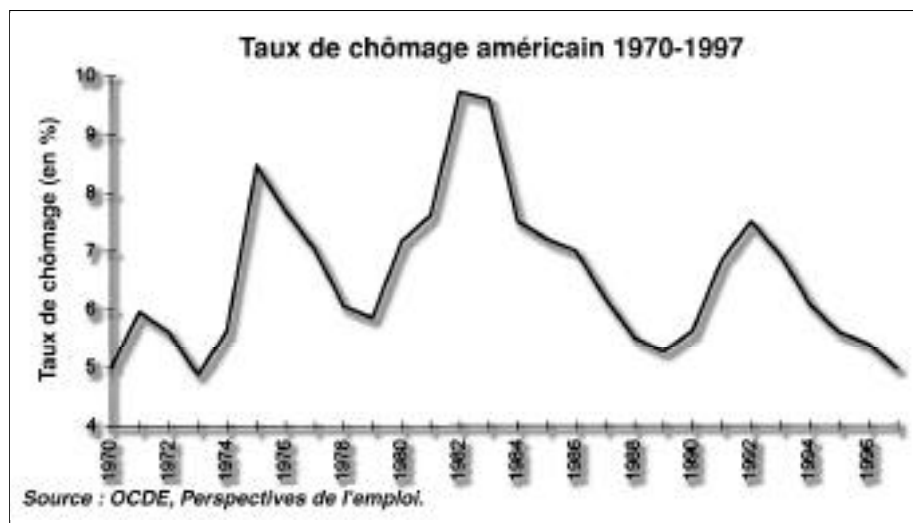


TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIVIL DANS L'UNION EUROPÉENNE

1967	1977	1987	1997
97,9	107,7	110,7	117,6

Source: Eurostat (en millions)

cause les fondements mêmes de notre contrat social.

Tous les pays européens n'iront pas vers cet objectif par le même chemin, car leurs situations diffèrent : ici, le chômage refuse obstinément de reculer, là des progrès substantiels ont été accomplis ; ici, la population active a cessé de croître, là elle continue d'aug-

menter à un rythme soutenu (voir tableau 2) ; ici, la négociation décentralisée est spontanément capable d'aboutir à des compromis favorables à l'emploi, là l'impulsion doit venir de la loi. Il serait absurde de nier ces différences. Mais il serait absurde aussi de les exagérer : que les Britanniques mettent aujourd'hui l'accent sur le retour à l'emploi quand nous le mettons sur la création d'emplois traduit d'abord un décalage des cycles de croissance. Que la France prenne la voie de la réduction du temps de travail traduit moins une préférence atypique qu'un déficit d'emplois particulièrement alarmant, et un retard

certain dans l'aménagement du temps de travail. Il ne s'agit pas que tous les Etats européens marchent au même pas, mais plutôt qu'ils marchent dans la même direction : celle d'une Europe de l'emploi.

Soyons toutefois pleinement conscients que la société de plein emploi de demain ne sera pas celle des années soixante. Ce ne sera pas une société sans chômage, mais une société où le chômage durera peu. Ce ne sera pas une société de castes, mais une société de mobilité, dans laquelle chaque salarié pourra former l'espoir de progresser. Ce ne sera pas une société où chacun conservera des décennies durant le même employeur et le même métier, mais une société où chacun devra plusieurs fois apprendre et réapprendre. Il faut donc que nous regardions le travail autrement que nous ne l'avons fait. Les employeurs doivent cesser de mesurer la performance de leur gestion à l'aune des économies d'effectifs qu'ils réalisent. Et nos sociétés doivent cesser de faire porter le risque économique sur quelques-uns, ceux que les économistes appellent les *outsiders*, dont les contrats sont précaires et qui alternent stages et contrat à durée limitée, et préserver les *insiders*, qui sont pour l'essentiel à l'abri du risque et ont parfois tendance à laisser les ajustements s'opérer sur les autres.

Devrons nous pour cela renoncer à ce qui différencie nos contrats de travail de ceux des Américains ? Là encore, les libéraux répondent «oui» et plaident pour la suppression du salaire minimum, parce qu'il pénalise l'emploi, pour une flexibilité sans freins, parce qu'en décourageant le licenciement

TABLEAU 2 : EMPLOI ET POPULATION ACTIVE FRANCE-ROYAUME-UNI

	Niveaux (milliers)	
	1990	1997*
FRANCE		
Emploi	22 648	22 460
Population active	24 851	25 652
ROYAUME-UNI		
Emploi	27 062	26 913
Population active	28 747	28 902
Evolution 1990-1997*		
	(milliers)	(%)
FRANCE		
Emploi	- 188	- 0,8%
Population active	801	3,2%
ROYAUME-UNI		
Emploi	- 149	- 0,5%
Population active	155	0,5%

*Source : OCDE, *Perspectives de l'emploi*. Les chiffres 1997 sont une estimation.

ment on dissuade l'embauche, ou pour un abaissement des minima sociaux, parce qu'ils découragent la recherche d'un emploi.

Et là encore, je réponds «non», parce que la réponse économiquement et socialement juste pour l'emploi n'est pas celle qu'ils proposent : elle consiste à faire prendre en charge par la solidarité nationale, à travers une progressivité des cotisations sociales, une partie du coût des bas salaires ; à encourager, par la négociation, l'adoption par les entreprises de formes d'organisation et de souplesse qui accroissent leur capacité de réaction aux fluctuations du marché tout en préservant l'emploi de leurs salariés ; et à veiller à ce que, tout en maintenant le revenu et les conditions de vie de ceux qui sont privés d'emploi, le travail procure un gain net suffisant à ceux qui sortent du chômage pour prendre un emploi.

Beaucoup pensent ces réformes impossibles. Je suis convaincu qu'il n'en est rien. Mais je crois que le préalable à tout est de rendre l'espoir par le retour de la croissance. On ne peut demander à nos concitoyens de consentir à des efforts s'ils n'en voient pas les fruits. En revanche, je sais que beaucoup d'entre eux, et d'abord les jeunes, sont prêts à y consentir pourvu qu'ils aient le sentiment qu'on ne leur offre pas un marché de dupes. ❖

3. Rénover la solidarité.

Pour qui examine les choses avec un peu de distance, il apparaît évident que la solidarité collective est un trait distinctif des sociétés européennes.

Elle s'incarne de manière différente d'un pays à l'autre, ici à travers l'Etat, là sur une base professionnelle, mais l'inspiration est partout voisine. Elle prend racine dans l'effort séculaire de nos sociétés pour vaincre l'exclusion et repousser les frontières de la pauvreté. Elle traduit notre commun refus du libéralisme : non bien sûr celui de l'économie de marché, que nous acceptons tous sans arrière-pensées sinon sans précautions, mais celui d'une conception restrictive qui voudrait résumer les fondements de la vie en société à la rationalité étroite de l'*homo oeconomicus*. Margaret Thatcher a admirablement résumé cette vision qui nous est profondément étrangère, lorsqu'elle a déclaré que “ *there is no such thing as a society* ”⁽⁷⁾. Ceux qui ont fait de l'individualisme leur bannière se refusent à comprendre que les Européens ont du contrat social une conception plus riche que la leur, fondée sur l'existence d'un bien commun qui ne se réduit pas à l'agrégation des intérêts individuels.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons construit : l'accès de tous aux soins médicaux, la fin de la pauvreté des personnes âgées, la solidarité à

“Une conception restrictive qui voudrait résumer les fondements de la vie en société à la rationalité étroite de l'*homo oeconomicus*”

7) « L'idée de société ne correspond à aucune réalité »

l'égard de ceux qui sont privés d'emploi sont de grandes réalisations. Et elles ne sont, contrairement à ce qu'on voudrait parfois nous faire croire, en rien contradictoires avec le bon fonctionnement d'une économie de marché moderne et pleinement insérée dans la mondialisation. Au contraire, pour deux raisons.

La première est qu'une économie plus exposée au changement technique ou à l'irruption de nouvelles concurrences est aussi plus dure. Chaque innovation, chaque mouvement vers l'ouverture de nos économies profite à la société dans son ensemble, mais fait aussi des perdants : au premier chef, ceux qui ne disposent pas d'un capital humain ou matériel qu'ils puissent valoriser dans l'économie mondiale, mais aussi ceux dont la qualification est frappée d'obsolescence par le progrès technique, ou dont la région se désindustrialise. La justice, mais aussi l'adhésion du plus grand nombre au changement, requièrent que les perdants du progrès puissent compter sur la solidarité de ceux qui aux quels il bénéficie.

La seconde est qu'une économie plus innovante ou plus volatile expose les individus à un risque plus grand, et que cette exposition appelle une forme d'assurance sociale grâce à laquelle chacun pourra accepter d'encourir ce risque. On retrouve ici ce que j'évoquais à propos de l'innovation : mutualiser le risque,

c'est concourir à ce que des individus dont on ne peut exiger qu'ils en aient spontanément le goût s'engagent dans

“Les économistes redécouvrent qu'il existe des « redistributions efficaces » qui améliorent la performance globale en même temps que le sort des plus démunis”

des entreprises dont le bénéfice collectif est patent.

Il n'y a donc ici pas de contradiction entre progrès économique et progrès social. De même d'ailleurs qu'il n'y a pas contradiction entre égalité et efficacité : les économistes redécouvrent aujourd'hui que les sociétés égalitaires ont souvent une croissance plus forte que les sociétés inégalitaires, et qu'il existe, pour parler leur jargon, des “ redistributions efficaces ”, qui améliorent la performance globale en même temps que le sort des plus démunis. La modernité ne réside pas toujours là où la vulgate libérale voudrait la situer.

Pour autant, personne ne peut nier la crise profonde que connaissent nos systèmes de solidarité. Je n'en referai pas l'analyse qui est maintenant bien connue. Je dirai simplement que l'équilibre de nos Etats-providence a été le plus souvent gagé sur des hypothèses économiques et démographiques dont l'irréalisme est aujourd'hui flagrant. Le résultat de cet état de fait n'est pas seulement que leur financement est année après année plus difficile. Il est surtout qu'au nom de la solidarité, nous avons organisé des transferts profondément déséquilibrés entre les générations. Or, on ne peut considérer comme équitable une redistribution au sein de la société si elle est gagée sur un prélèvement sur les générations à venir.⁽⁸⁾ Telle est cependant la réalité : au nom de l'égalité, nous organisons l'inégalité au détriment de nos enfants.

C'est pour cette même raison que je partage l'objectif européen de réduction des déficits budgétaires

8) voir, par exemple, le *Livre blanc sur les retraites*, la Documentation française (1992), notamment p. 107-113

“On ne peut considérer comme équitable une redistribution au sein de la société si elle est gagée sur un prélèvement sur les générations à venir”

et de stabilisation des ratios de dette publique. Non par goût de l'orthodoxie ou par terreur du déficit : lorsque l'économie privée est prise de spasmes, il est légitime et nécessaire que l'Etat anticipe l'avenir. Mais parce qu'un déficit qui perdure, et une dette qui dérive, sont un prélèvement illégitime sur les générations à venir. Les Etats surendettés le savent trop bien, qui en viennent pour faire face à leurs obligations financières à sacrifier la qualité des services publics que les citoyens seraient en droit d'attendre en contrepartie des impôts qu'ils acquittent.

Il y a donc urgence à rénover la solidarité, en se donnant comme objectifs de tendre vers l'équilibre entre générations et de consacrer en priorité des ressources nécessairement rares aux usages qui ont un pouvoir redistributif élevé. La reprise qui s'ouvre nous offre probablement la dernière occasion de le faire dans de bonnes conditions, avant que le retournement démographique ne rende les réformes beaucoup plus douloureuses encore. L'objectif est connu : il faut consolider les régimes par répartition et encourager le développement de systèmes d'épargne complémentaire fondés sur la mutualisation. Il est de notre devoir de mener à bien ces réformes, en conformité avec nos principes mais sans aucune complaisance face aux ajustements nécessaires. ❖

4. Réinventer le service public.

La France, qui est légitimement fière de sa tradition de services publics, a parfois cherché à l'exporter et, cédant à un travers qui lui est familier, à peindre l'Europe à ses couleurs. A ceux qui se gaussent de cet attachement au service public, je voudrais livrer une anecdote. Début février, Bill Gates est venu à Paris et, après une réunion de travail, nous avons tenu une conférence de presse commune. Bien évidemment, la question lui a été posée de savoir s'il aurait pu créer Microsoft en Europe en dépit du poids des réglementations et des charges sociales. Et, à la surprise de l'auditoire, il a répondu que la qualité du système éducatif et des infrastructures, notamment dans le domaine des télécommunications, lui importaient plus que le niveau des impôts ou des charges sociales.

Cette anecdote exprime à mes yeux une vérité que les libéraux tendent une fois encore à occulter : ce qui compte, pour un investisseur, ce n'est pas le montant de l'impôt qu'il acquitte. C'est la comparaison entre cet impôt et la qualité des biens publics qu'il acquiert en échange : par exemple, l'usage des espaces urbains, des routes, des voies ferrées, des télécommunications, de laboratoires, et bien entendu l'emploi d'une main d'œuvre bien formée.

Pour cette raison, il est inexact de dire que la logique de l'intégra-

“Ce qui compte, pour un investisseur, ce n'est pas le montant de l'impôt qu'il acquitte, c'est la comparaison entre cet impôt et la qualité des biens publics qu'il acquiert en échange”

“Les services publics et notamment l'éducation, la recherche, les infrastructures, sont un des très grands atouts de nos économies dans la concurrence internationale”

ciles de concurrence fiscale, mais la logique de l'intégration est plus de mettre les Etats en concurrence pour la fourniture de biens et de services publics de qualité que de les entraîner dans une spirale généralisée de défiscalisation compétitive.

Cette concurrence est nouvelle. Elle impose une contrainte d'efficacité à des administrations et des entreprises qui ont grandi dans la culture du monopole. Elle doit être délimitée et encadrée. Mais elle n'est pas foncièrement malsaine, et nous n'avons pas à redouter que les services publics soient, aujourd'hui plus qu'hier, soumis à une contrainte d'efficacité. Je crois en effet que, loin d'être une survivance, ces services publics, et notamment l'éducation, la recherche, les infrastructures, sont un des très grands atouts de nos économies dans la concurrence internationale. Ce qui, en effet, garantit le haut niveau de productivité d'une économie développée, et donc le revenu de ses habitants, c'est moins la productivité individuelle des équipements que l'exceptionnelle densité de compétences qu'elle réunit.

Les économistes, qui redécouvrent la géographie, nous montrent comment cette densité génère de la croissance, en dépit du coût plus élevé de la main d'oeuvre dans les régions les plus actives. Or,

tion internationale est nécessairement d'appauvrir les Etats en entraînant la fiscalité vers le bas. Il y a certes des problèmes diffi-

cette densité est largement faite de services publics : ceux qui gèrent les infrastructures bien sûr, mais aussi ceux qui forment les hommes, financent la recherche, administrent le territoire, ou disent le droit. Ces services concourent donc, tout autant que les entreprises, à la compétitivité de l'économie et au revenu des citoyens.

Dire cela, c'est évidemment dire aussi que le service public doit évoluer à la fois pour répondre à cette contrainte d'efficacité à laquelle il est désormais soumis, et aussi pour des raisons techniques ou sociales : l'ouverture du téléphone à la concurrence, qui a largement résulté de bouleversements techniques, déplace les frontières entre les missions de l'Etat et le domaine des entreprises. Elle ouvre aussi de nouveaux champs à l'action publique : pour notre développement, comme pour l'égalité des chances, il est bien évidemment plus important d'assurer l'accès de tous les jeunes à l'informatique et aux technologies de la communication que de savoir quel est le statut de l'opérateur qui achemine une communication téléphonique.

Nous ne devons donc pas avoir peur de faire évoluer les missions de l'Etat et des services publics qui lui sont rattachés, ou de mettre en oeuvre des redéfinitions du partage des rôles entre public et privé. L'évolution technique, économique et sociale, fixe chaque jour de

“Il est bien plus important d'assurer l'accès de tous les jeunes aux technologies de la communication que de savoir quel est le statut de l'opérateur qui achemine une communication téléphonique”

nouvelles missions à l'action publique, vers lesquels nous devons porter les énergies, tandis que d'autres champs passent peu à peu dans le domaine de la concurrence. L'essentiel, en la matière, est de prendre garde à la qualité du service rendu au public, à l'égalité entre les citoyens, aux exigences du développement. C'est dans l'accomplissement de ces missions, et non dans la défense de situations figées, que réside la noblesse du service public. ❖

5. Réussir l'intégration européenne.

Nous pourrions sur ce point nous livrer à l'auto-congratulation, et pourtant j'ai le sentiment que beaucoup reste à faire.

L'union monétaire nous apporte d'ores et déjà la stabilité - voyez le contraste entre la tranquillité monétaire qui prévaut face à la crise asiatique, et les turbulences qu'avait suscitées la crise mexicaine. Par là, elle contribue déjà à notre croissance, et le fera d'autant mieux que nous saurons organiser entre nous la coopération économique qui nous a fait défaut au début de cette décennie.

Faire la monnaie unique, c'est en effet tout autre chose que de s'ouvrir aux échanges réciproques, comme nous l'avons fait depuis quarante ans, ou même que d'instaurer des législations économiques harmonisées. C'est mettre en commun ce qui est presque partout l'apanage exclusif des nations, et

chez certains le plus éminent symbole de l'identité nationale. C'est lier nos politiques de manière irrévocable, en renonçant définitivement à solder nos différences en changeant la valeur réciproque de nos monnaies. C'est se doter d'un seul et même taux de change vis-à-vis du reste du monde, et par là manifester notre unité à son égard. C'est enfin mettre en place une institution commune dont le rôle sera de prendre au jour le jour des décisions, et dont les délibérations affecteront sans délai toutes les entreprises et tous les citoyens de la zone euro. L'euro, au total, est certainement une entreprise techniquement complexe et économiquement bénéfique mais c'est d'abord et avant tout un acte politique, dont nous devons mesurer les conséquences pour les gouvernements et les citoyens.

“L'euro est une entreprise techniquement complexe et économiquement bénéfique, mais d'abord et avant tout un acte politique”

d Aux gouvernements, l'euro apportera des marges de liberté, et fixera des disciplines : marges de liberté par rapport aux marchés financiers - contrairement à beaucoup de mes prédécesseurs, je n'ai déjà plus l'oeil rivé à l'écran Reuters -, disciplines à l'égard des autres pays, que justifie l'étroitesse de nos interdépendances. Comme responsable politique, j'aurais évidemment préféré pouvoir bénéficier des unes sans me voir imposer les autres. Mais à tout prendre, je préfère devoir plaider ma cause devant mes pairs, et débattre avec eux des orientations souhaitables pour l'Europe, plutôt que de subir la loi des marchés.

d Aux gouvernements, l'euro apportera des marges de liberté, et fixera des disciplines : marges de liberté par rapport aux marchés financiers - contrairement à beaucoup de mes prédécesseurs, je n'ai déjà plus l'oeil rivé à l'écran Reuters -, disciplines à l'égard des autres pays, que justifie l'étroitesse de nos interdépendances. Comme responsable politique, j'aurais évidemment préféré pouvoir bénéficier des unes sans me voir imposer les autres. Mais à tout prendre, je préfère devoir plaider ma cause devant mes pairs, et débattre avec eux des orientations souhaitables pour l'Europe, plutôt que de subir la loi des marchés.

C'est en cohérence avec cette approche que Lionel Jospin m'a chargé de soutenir le projet d'une coordination renforcée entre les pays participant à la zone euro. Nous avons en effet constaté qu'un déséquilibre insidieux s'était progressivement introduit entre les deux pôles de l'Union Economique et Monétaire que le traité de Maastricht avait prévus : autant les progrès étaient notables en ce qui concernait le pôle monétaire, autant le pôle économique accusait un retard. Ce déséquilibre nous faisait redouter une construction techniquement bancal et politiquement boiteuse, parce que l'institution monétaire, dont le mandat est pourtant délimité, aurait été le seul acteur macro-économique à l'échelle de la zone euro.⁽⁹⁾

Les discussions que nous avons eues à ce sujet depuis Amsterdam ont abouti à la création d'un conseil de l'euro qui sera l'instance d'une coordination renforcée entre les pays participant à la zone euro.

Pour que cette instance vive et soit utile, il faudra, comme aurait dit Montesquieu, que les gouvernements fassent preuve de vertu. Car la coordination est souvent un exercice formel, dont chacun cherche à sortir sans avoir rien révélé ni rien concédé. Il ne pourra pas en aller de même au sein de l'union monétaire. Nous devons aller au-delà des règles générales sur le niveau maximal des déficits, pour discuter, en fonction de la conjoncture, de l'évolution de nos dépenses ou de nos choix fiscaux. Nous devons nous intéresser au taux de change de l'euro et examiner son évolution souhaitable. Nous devons réagir de concert aux événements écono-

miques et financiers. Nous devons nous dire la vérité, écouter le jugement des autres, défendre notre cause, et le cas échéant accepter des arbitrages moins favorables que nous ne l'aurions voulu. Le succès commun est à ce prix.

d Aux citoyens, la monnaie unique apportera sans nul doute le sentiment d'une appartenance à une construction commune. Mais l'euro fournira aussi une cible facile aux démagogues, car des circonstances se produiront certainement dans lesquelles la BCE devra affronter l'impopularité. La BCE ne sera en effet pas une institution populaire. Aucune banque centrale ne l'est : Arthur Burns, l'ancien président de la Réserve fédérale, disait que " le rôle d'un banquier central est de retirer les boissons alcoolisées avant que les convives commencent d'être gais ". Et parce qu'elle sera une institution européenne, la BCE sera de surcroît conduite à prendre des décisions qui ne satisferont exactement aucun des pays participants à l'euro.

Il importe donc de créer les conditions d'un progrès du débat démocratique en Europe. Car la monnaie unique sera robuste si demain l'évolution de l'économie européenne et les choix de politique économique font l'objet de débats transnationaux, et fragile si ces débats restent confinés à l'intérieur des nations. Cela passe par une information des citoyens, qui à l'image de ce qui se passe dans un Etat fédéral, devront savoir s'ils doi-

“La monnaie unique sera robuste si les choix de politique économique font l'objet de débats transnationaux, et fragile si ces débats restent confinés à l'intérieur des nations”

9) cf. annexe 3, le rééquilibrage de la construction européenne, p. 57.

10) fait de rendre compte.

vent faire reproche d'une décision à Lyon, à Paris, à Bruxelles ou à Francfort. Cela passe par une plus grande transparence et, comme on dit en anglais, par une plus grande «*accountability*»⁽¹⁰⁾ des institutions européennes, comme la Commission, le Conseil ou la banque centrale. Faire progresser ce débat, faire en sorte qu'il traverse les frontières, c'est notre responsabilité à tous pour les années qui viennent.

La monnaie unique sera aussi l'expression commune de notre rôle dans l'économie mondiale. Non par volonté de puissance : l'Europe a depuis longtemps renoncé à tout impérialisme. Mais parce qu'il est bon que la réalité monétaire se rapproche de la réalité économique et commerciale. Dans l'économie mondiale il n'y a pas, il y a de moins en moins, un seul acteur global

Fukuyama Francis, Conseiller au Département d'État. Été 1989, il publie un article intitulé «*The end of history*», dans la revue conservatrice *The national Interest*. Les remous suscités par cet article, aux États-Unis et plus particulièrement en Europe, le poussent à développer sa thèse initiale dans l'ouvrage «*La fin de l'histoire et le dernier homme*», Flammarion (1992). Son analyse contredit la théorie du caractère cyclique de l'histoire. Pour Fukuyama, la défaite de l'Union soviétique en terme économique et idéologique permet de s'approcher de la «*fin de l'histoire*» caractérisée par le triomphe universel de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

que sa puissance économique destinerait à un leadership sans partage. L'Europe est un grand acteur économique et financier, elle est un facteur d'équilibre dans les relations internationales, elle est un partenaire de premier rang de toutes les régions du monde. Elle sera demain, avec sa monnaie, un facteur de stabilité et d'équilibre international. C'est une ambition de la France : celle d'un système monétaire international mieux ordonné et plus équilibré.

Polanyi Karl (1886-1964). Après avoir étudié à Budapest, puis à Vienne, Karl Polanyi y sera un socialiste engagé. Il quitte l'Autriche en 1933 pour l'Angleterre, où il rédige *The Great Transformation*, qu'il publie en 1944. A partir de 1946, il sera professeur d'économie à Columbia University, à New-York. Principaux ouvrages : *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (avec C. M. Arensberg et H. W. Pearson), Paris, Larousse (1975), *La grande transformation*, Paris, Gallimard (1983).

*
* *

Au-delà de ces cinq chantiers, cependant, la question est de savoir si la phase de désordre que nous connaissons va perdurer, ou si une phase de réorganisation va lui succéder. Ceux qui examinent l'évolution de ces dix dernières années pourront croire que nous assistons à la victoire définitive du libéralisme : telle est la thèse de «*la Fin de l'histoire*» de Francis Fukuyama. Mais ceux qui portent sur l'histoire le regard de la longue durée défendront l'idée que le libéralisme revient périodiquement comme une parenthèse, jusqu'à ce que la nécessité de nouvelles régulations s'impose parce que les phénomènes économiques ne sont pas autonomes par rapport au reste de la société : telle est la leçon donnée il y a un demi-siècle par «*la Grande transformation*» de Karl Polanyi. C'est pourquoi responsables politiques et intellectuels doivent penser les régulations de demain. Telle est la condition pour retrouver le sens du progrès. ❖

Annexes

1 - Le retour de la croissance
et de l'emploi

2 - Le soutien à l'innovation

3 - Le rééquilibrage
de l'Europe

*Ces annexes sont extraites d'un document d'information
du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.*

1. Le retour de la croissance et de l'emploi

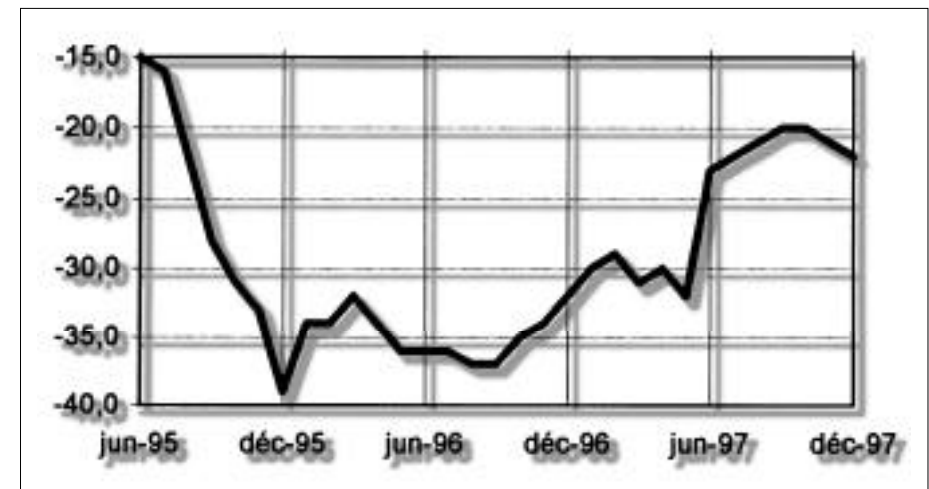
Pour l'économie française, le paysage a changé. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la croissance était en panne, le chômage augmentait et l'investissement stagnait ; l'embellie de 1994 n'avait pas débouché sur une reprise durable. Désormais, le climat s'est modifié : au fil de l'année 1997, et particulièrement au second semestre, la croissance s'est affirmée et ses bases se sont élargies. Elle est au début 1998 sur une lancée de 3,5% par an. Dans un environnement mondial pourtant perturbé, ménages et entreprises regardent l'avenir de manière plus confiante. L'objectif d'une expansion économique plus soutenue apparaît ainsi plus réaliste. Ce changement de perspective a été favorisé par la conjoncture en Europe continentale, mais la politique économique du Gouvernement a joué son rôle en privilégiant systématiquement les orientations favorables à l'emploi et à la croissance. La crise asiatique aura une incidence négative en 1998, mais elle ne remet pas en cause le retour de la croissance et de l'emploi.

Le climat a changé

Depuis le printemps 1997, **la confiance des ménages est revenue**. Après s'être fortement dégradée au cours des années 1995 et 1996, l'opinion des consommateurs sur leur

situation financière et sur ses perspectives s'est sensiblement améliorée : l'horizon apparaît ainsi plus dégagé.

Indicateur de confiance des ménages

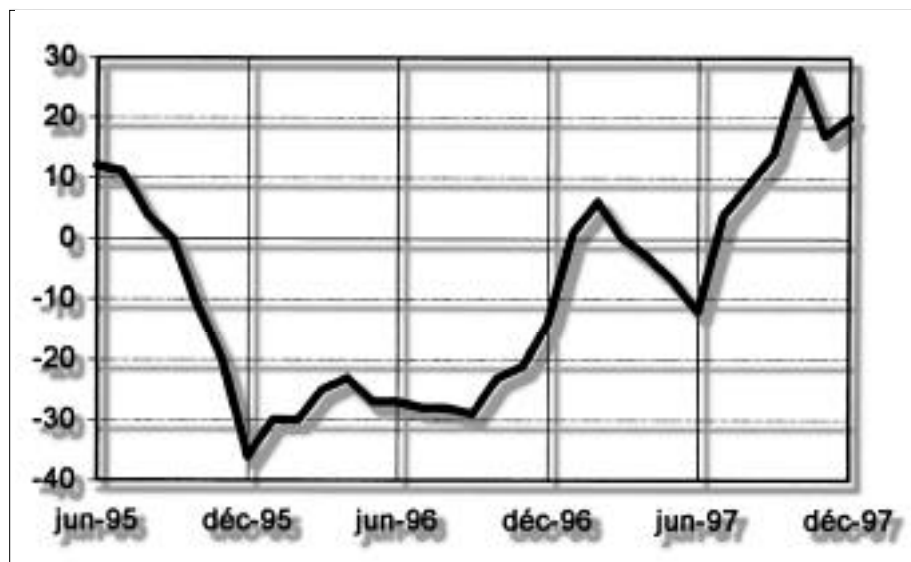


Source : Insee, indicateur résumé d'opinion des ménages

Ce changement d'opinion s'est progressivement traduit dans des comportements d'achat plus dynamiques. L'évolution de la consommation est devenue plus positive : à la fin de 1997, la consommation des ménages en produits manufacturés était supérieure de 5 % au niveau atteint un an plus tôt. Signe d'une plus grande confiance dans l'avenir, les achats de logements ont connu une croissance significative au cours du second semestre 1997, accompagnant un réveil de l'activité dans l'ensemble du secteur du bâtiment.

Pour les entreprises, aussi, la situation s'est nettement améliorée. L'opinion des chefs d'entreprises sur le climat général des affaires s'est sensiblement redressée depuis dix mois.

Perspectives générales des entreprises industrielles



Source : Enquête mensuelle de l'INSEE

En observant la forte hausse de la demande qui leur était adressée, les chefs d'entreprises ont révisé à la hausse leurs plans d'investissement. Selon la dernière enquête investissement de l'INSEE, les industriels, après avoir réduit leur effort d'équipement au premier semestre de 1997, l'ont augmenté au second. Cette accélération devrait se prolonger en 1998 et se traduire par une croissance de 10 % de l'investissement dans l'industrie. Cet accroissement de l'investissement se manifeste notamment dans la hausse vigoureuse des importations de biens d'équipement professionnel au 3^{ème} trimestre de 1997 (+ 11 % par rapport au trimestre précédent).

Une réduction des déficits publics qui protège la croissance et l'emploi

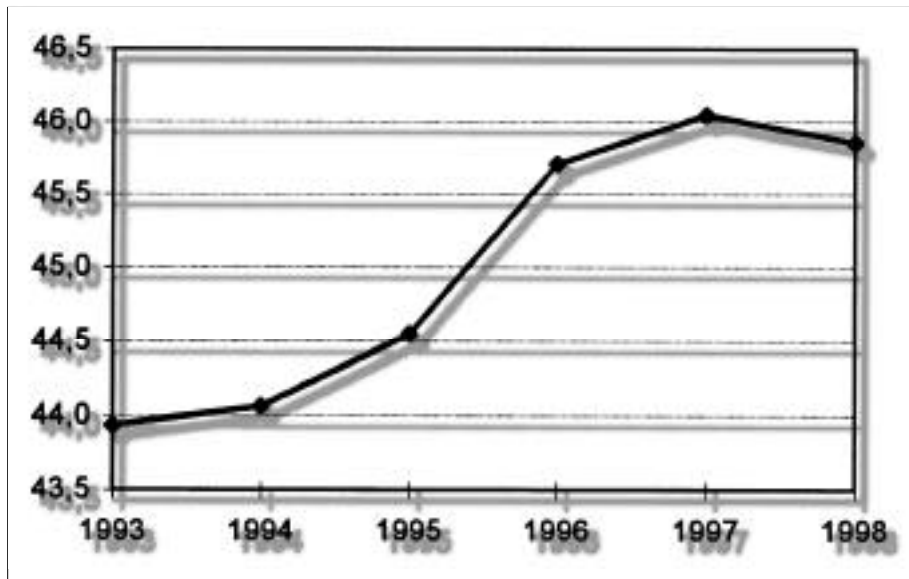
Le dégel des comportements d'achat et d'investissement a été favorisé par les mesures de politiques économiques décidées par le Gouvernement depuis sa prise de fonction. Confronté à la nécessité de réduire les déficits publics pour retrouver des marges de manoeuvres budgétaires et enrayer la spirale de l'endettement public, **le Gouvernement a opté pour les mesures de redressement budgétaire les moins pénalisantes pour l'activité économique.** Il a ainsi choisi d'épargner les ménages de l'effort de redressement, tout en décidant une hausse temporaire de l'impôt sur les sociétés qui ne pèsera pas durablement sur la rentabilité des entreprises et n'affectera pas les PME.

Le diagnostic fait par le Gouvernement est en effet que la langueur de l'économie française depuis plusieurs années résulte d'une insuffisance de la demande intérieure. La politique budgétaire menée auparavant reposait, au contraire, sur une hausse des prélèvements sur les ménages qui a durablement déprimé la consommation.

Pour soutenir la consommation des ménages, le gouvernement a parallèlement décidé :

- le quadruplement de l'allocation de rentrée scolaire pour 1997
- l'augmentation du SMIC de 4 % le 1^{er} juillet 1997
- la réduction de la TVA sur les travaux d'entretien de logement
- la baisse des prélèvements sur le travail à l'occasion du remplacement des cotisations maladies des salariés par la CSG au 1^{er} janvier 1998. Cette réforme se traduira par une hausse de 1,1 % du pouvoir d'achat des salariés en 1998.

Evolution du taux de prélèvement obligatoire depuis 1993 (en% du PIB)



Source : comptes nationaux et prévisions

L'ensemble des mesures retenues soutient la croissance du revenu disponible des ménages après impôt : celle-ci devrait atteindre ou dépasser 2,3 % en 1998, après 2,0 % en 1997.

Favorable à la croissance, cette orientation de la politique budgétaire a été confortée par la politique monétaire : les taux d'intérêt à court et à long terme ont atteint en 1997 des niveaux historiquement bas qui contribuent positivement à l'activité économique. Cette évolution des taux d'intérêt, commune au pays qui auront l'euro comme monnaie, a en outre favorisé une hausse du taux de change du dollar vis-à-vis des monnaies européennes qui améliore la compétitivité de l'Europe.

La création de l'euro protège la croissance européenne de la crise asiatique

La crise financière dans une partie de l'Asie est profonde et sérieuse. Pour partie, la croissance exceptionnelle enregistrée dans certains pays d'Asie en développement rapide résultait de politiques financières peu rigoureuses, favorisant une accumulation d'investissements insuffisamment productifs. Dans la bourrasque, la fragilité de systèmes financiers mal régulés est apparue en pleine lumière.

La résorption des déséquilibres de ces économies exigera une contraction de la demande intérieure de ces pays, qui pèsera sur le développement de nos exportations destinées à ces marchés. En outre, la dépréciation de leur monnaie accroîtra leur agressivité commerciale sur le marché français et sur les marchés tiers. Au total, la crise de certains pays d'Asie réduira la contribution de l'extérieur à la croissance de l'économie française. Une estimation raisonnable de l'impact de la crise asiatique conduirait à réviser la croissance des économies européennes d'environ un demi point de PIB. Ce choc atténuerait donc l'ampleur de la reprise en Europe. Au Japon, l'impact devrait être plus significatif en raison de la plus grande intégration de ce pays avec les économies asiatiques en crise et de la fragilité du système financier.

En Europe, l'impact de la crise demeurera cependant limité : les exportations à destination de cette zone ne représentent qu'environ 1 % du PIB des pays européens. Surtout la crise asiatique ne remet pas en cause la stabilité monétaire en Europe. La perspective de l'euro explique la très grande stabilité des taux de change en Europe et contribue à l'établissement de

taux d'intérêt durablement faibles. Au total, **la stabilité monétaire en Europe protège notre croissance.**

Les bases de la reprise européenne apparaissent ainsi suffisamment larges pour faire face aux conséquences de la crise asiatique : la croissance de la demande intérieure dans l'ensemble des pays européens est désormais vigoureuse qu'il s'agisse de la consommation des ménages ou de l'investissement. Alors que la demande intérieure européenne absorbe 90 % de la production européenne, cette reprise de la demande " domestique " européenne est un gage de la solidité de l'expansion sur le " vieux " continent.

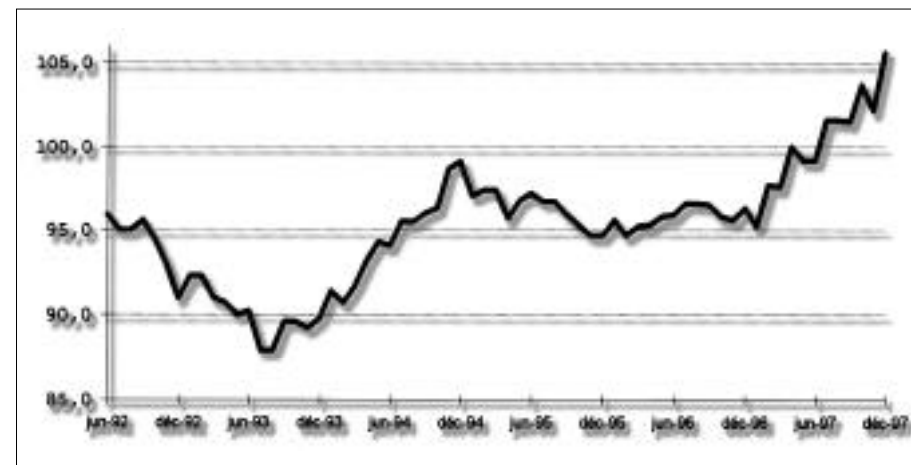
Des bases solides pour la croissance en 1998

Le changement de climat chez les consommateurs et dans les entreprises, l'orientation de la politique économique et l'essor de la croissance en Europe établissent des bases solides pour une consolidation de la reprise en France en 1998.

Le retour de la croissance s'est affirmé dès le second semestre de 1997. Selon l'INSEE, le PIB a crû sur un rythme de 3,5 % dans la deuxième moitié de l'année passée. En 1997, l'activité économique a été tirée par l'essor de la production industrielle. A la fin de 1997, la production manufacturière dépassait de 8,4 % son niveau de décembre 1996. En janvier 1998, les industriels indiquaient que leurs perspectives de production pour les prochains mois étaient très positives, ce qui augure bien des évolutions au cours de 1998.

Indice de la production industrielle (hors construction, énergie et IAA)

Base 100 en 1990, données CVS-CJO



Source : INSEE, indice mensuel de la production industrielle

En 1998, les bases de la croissance devraient s'élargir : en premier lieu, la demande intérieure (consommation et investissement) prendra le relais de l'exceptionnelle croissance des exportations de 1997 (+14 % sur un an). En second lieu, l'expansion de l'activité se diffusera plus encore aux secteurs du bâtiment et des services. Ce faisant, elle concernera plus les moyennes et les petites entreprises, alors que ce sont surtout les grandes entreprises qui ont profité du "boom" des exportations industrielles en 1997. Au total, les fruits de la croissance devraient être plus largement répartis en 1998. ❖



2. Le soutien à l'innovation

C *omblir le retard français dans les nouvelles technologies et en particulier dans les technologies de l'information est l'un des objectifs essentiels du Gouvernement. L'innovation par tous et pour tous constitue le choix politique qui guide l'action engagée par Dominique Strauss-Kahn pour développer l'innovation technologique et la création d'entreprises en France.*

L'action engagée ne prend pas la forme d'un " plan " fondé sur la mobilisation de la commande publique. Elle vise, de manière pragmatique, à stimuler l'innovation en remédiant aux plus marquantes des déficiences actuelles. Se combinent ainsi :

d un encouragement au rapprochement de la recherche-développement publique et des entreprises ;

d des mesures fiscales favorisant la création et le développement d'entreprises innovantes ;

d une incitation à l'orientation de l'épargne privée vers le capital-risque et la constitution d'un fonds public pour le capital-risque ;

d des premières actions visant à développer le marché des technologies.

Une méthode pragmatique

Les nouvelles technologies sont, par nature, décentralisées du côté de la demande comme de celui de l'offre. A la différence des initiatives qui ont pu être tentées dans le passé, l'ambition du Gouvernement ne se traduit pas par un nouveau plan sectoriel centré sur une filière industrielle particulière, ni par un plan massif de commande publique. Tout au contraire, une analyse systématique des points de blocage qui freinent le développement des nouvelles technologies et des entreprises innovantes en France a été engagée. Cette action continue se caractérise par un dialogue étroit avec l'ensemble des intervenants, notamment les opérateurs privés du secteur.

Le monde des nouvelles technologies, et tout particulièrement des nouvelles technologies de l'information et de la communication se caractérise par une impressionnante accélération des rythmes - découverte, innovation technologique, obsolescence. Le gouvernement a souhaité que des mesures puissent être applicables dès le 1er janvier 1998 pour favoriser l'émergence de nouvelles technologies, de nouveaux entrepreneurs et de nouveaux capitaux.

Favoriser l'émergence de nouvelles technologies

Rapprocher la Recherche-Développement public et les entreprises constitue une des principales priorités. Dominique Strauss-Kahn et Claude Allègre ont confié à Henri Guillaume une mission sur la diffusion de l'innovation et le financement public de la recherche développement des entreprises. Les conclusions de cette mission permettront de simplifier et de rationaliser les multiples dispositifs de finance-

ment public de la recherche développement des entreprises.

Pour préserver et développer la capacité de recherche et développement de notre pays dans les technologies de l'information et de la communication, Dominique Strauss-Kahn et Claude Allègre ont créé un **réseau national de recherche en télécommunications** (RNRT) qui coordonnera les efforts des laboratoires publics existants - le CNET, l'INRIA, le CNRS, les Ecoles, les Universités... - en y associant des industriels privés et des opérateurs de télécommunications. Ce réseau est opérationnel depuis le 1er janvier 1998.

Dans le même esprit, les choix industriels qui ont guidé l'évolution du secteur public visent à constituer des ensembles puissants français ou européens, dotés notamment d'une capacité de recherche-développement comparable à celle de leurs concurrents américains ou japonais. Les décisions relatives au développement de Thomson reflètent cette volonté.

Diffuser les innovations technologiques dans les entreprises nouvelles est une priorité, car les cas de création d'entreprises par essaimage à partir d'organismes de recherches restent encore relativement rares. Une action en profondeur sera engagée pour modifier cette situation. Dans l'immédiat, l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique) a été autorisé à développer un fonds " d'amorçage ". Par ailleurs, des fonds seront dégagés, à partir des recettes de l'ouverture du capital de France Télécom, pour permettre la création, autour des grands pôles technologiques publics (laboratoires, universités) de fonds d'amorçage associant organismes publics de recherche et investisseurs privés.

Favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs

La loi de finances pour 1998 contient une disposition en faveur des entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, qui n'ont généralement pas les moyens d'offrir des salaires élevés ou d'attirer des dirigeants, des cadres et des scientifiques de haut niveau. Ces entreprises pourront désormais les intéresser à la croissance de l'entreprise, en leur proposant des **bons de souscription de parts de créateur d'entreprises** leur permettant de capitaliser leur investissement personnel. Ce dispositif, qui permet d'acheter des actions de la société à un prix fixé à l'avance, est réservé aux entreprises créées depuis moins de sept ans, même lorsqu'elles ont été créées par essaimage. En cas de cession ultérieure des titres attachés à ces bons, le gain net réalisé sera soumis à l'impôt de droit commun sur les plus-values de 16 %, majoré à 30% si le bénéficiaire exerce son activité depuis moins de trois ans dans la société.

Les entrepreneurs qui ont déjà créé avec succès une entreprise peuvent apporter des capitaux et une aide précieuse à d'autres entrepreneurs n'ayant pas cette expérience. C'est pourquoi, il faut favoriser **l'investissement dans des entreprises nouvelles**. Afin d'encourager le développement d'une population d'entrepreneurs français qui soit l'équivalent des *business angels* américains, la loi de finances pour 1998 prévoit également que les personnes disposant au moment de la cession de plus de 10% des parts de l'entreprise cédée bénéficieront d'un report d'imposition lorsqu'ils réinvestissent le produit de la cession de leurs parts dans une entreprise créée depuis moins de sept ans.

Les créateurs d'entreprises doivent pouvoir concentrer leur

énergie sur le développement de leurs produits et de leurs marchés. C'est dans cet esprit que Marylise Lebranchu a pris le 3 décembre 1997 les premières dispositions pratiques pour faire de la création d'entreprises une opération simple et rapide, notamment, en simplifiant substantiellement les formalités liées au paiement des cotisations sociales.

Favoriser l'émergence de nouveaux capitaux

La loi de finances pour 1998 a institué un dispositif pour **orienter l'épargne individuelle mutualisée vers le capital-risque**. Les souscripteurs de contrats d'assurance-vie investis à plus de 50% en actions, dont 5% dans des SCR, FCPR, SFI, FCPI ou directement dans des titres de sociétés non cotées ou cotées au Nouveau Marché, continueront de bénéficier du régime favorable de l'assurance-vie (exonération totale des produits, après 8 ans de détention).

500 MF, provenant d'une partie des recettes de l'ouverture de capital de France Télécom, alimenteront la constitution d'un **fonds public pour le capital-risque**, qui viendra non pas se substituer aux opérateurs de capital-risque privé, mais leur apporter un effet de levier en démultipliant leurs capacités d'intervention. Ce fonds, en quelque sorte, n'investira pas directement dans les entreprises nouvelles. Il fonctionnera par abondement sous forme d'avances aux fonds de capital-risque privés existants en leur permettant ainsi de démultiplier leurs capacités d'intervention. En pratique, ce fonds public apportera des avances à des sociétés de capital-risque privées, qui elles apporteront des fonds propres aux jeunes entreprises innovantes.

A l'initiative du Gouvernement français, le sommet d'Am-

sterdam a souhaité promouvoir des initiatives communautaires pour développer l'innovation technologique et le potentiel de créations d'emplois des PME. La **Banque Européenne d'Investissement** a ainsi accordé un prêt de 100 MF à la SOFARIS pour accroître le volume d'activité de son fonds de garantie de développement technologique. Ces nouveaux moyens permettront de mobiliser environ 500 MF de fonds propres pour les *start-up* de hautes technologies.


Favoriser le développement du marché des nouvelles technologies

Le développement des entreprises innovantes dans le secteur des nouvelles technologies en France nécessite un développement du marché français qui, par rapport au marché national de nos principaux concurrents, reste encore relativement étroit.

Le **commerce électronique** constitue une opportunité majeure pour le dynamisme et la prospérité de l'économie dans son ensemble, mais aussi plus particulièrement pour les PME et les innovateurs. Le rapport que Francis Lorentz a remis le 7 janvier 1998 identifie les adaptations réglementaires nécessaires, par exemple, pour faciliter le développement de la banque électronique ou augmenter l'utilisation des technologies de l'information par les PME dans leurs opérations commerciales, tout en assurant la protection du consommateur. Ce rapport est disponible sur le site Internet du ministère, un forum de discussion y est ouvert pour que chacun puisse commenter les propositions de ce rapport et en formuler de nouvelles.

Afin de simplifier les relations des usagers, notamment les

PME, avec l'administration mais aussi pour mettre à la disposition des acteurs économiques les informations collectées par les administrations, une action est engagée pour développer la mise en ligne de ces informations. Depuis le 1er janvier 1998, plusieurs dizaines de formulaires et imprimés, accompagnés des notices et explications sont disponibles instantanément sur le site Internet du ministère. Des actions sont engagées pour rendre la plupart de ces formulaires téléchargeables avant la fin de l'année 1998. ❖



3. Le rééquilibrage de la construction européenne

Au début 1997, les socialistes s'étaient engagés à réorienter le cours de la construction européenne, insistant sur quatre conditions nécessaires au succès de l'euro :

d un euro large. Cela est aujourd'hui acquis : l'UEM comprendra onze pays dès le 1er janvier 1999 ;

d un euro non surévalué. C'est aujourd'hui une perspective probable, le dollar s'étant fortement apprécié en 1997 (+ 15 %) ;

d un pacte de solidarité et de croissance pour l'emploi : la tenue du premier Sommet emploi le 21 novembre, avec l'adoption d'objectifs communs et de moyens financiers, en est une première traduction;

d un «gouvernement économique» face à la Banque Centrale Européenne : le Conseil de l'euro créé par le Conseil européen de Luxembourg répond à cette exigence.

En dix mois, le débat européen s'est ainsi infléchi et la construction de l'Europe monétaire s'est rééquilibrée dans un sens favorable aux thèses françaises.

Le programme d'Amsterdam

A Amsterdam, en juin 1997, quelques jours seulement après la formation du Gouvernement, la France a obtenu le lancement de travaux sur deux fronts :

d convocation, pour la première fois dans l'histoire de l'Union Européenne, **d'un Conseil européen extraordinaire consacré exclusivement aux questions d'emploi ;**

d mandat donné aux ministres des Finances de travailler à la **constitution d'un «pôle économique».**

Certains ont exprimé alors leurs doutes : le sommet sur l'emploi ne serait qu'une parenthèse vite oubliée. Il serait sans doute consacré principalement à l'apologie de la déréglementation et de la flexibilité du marché du travail. Quant au «pôle économique» face au «pôle monétaire» (la Banque Centrale Européenne), les Allemands n'en voudraient pas, pas plus que les Anglais qui s'en verraient exclus. Quels sont aujourd'hui les résultats de la démarche entreprise à Amsterdam en juin ?

L'emploi au centre de l'agenda européen

Le Sommet emploi, qui s'est tenu le 21 novembre à Luxembourg, a débouché sur des orientations dans lesquelles le Gouvernement se reconnaît pleinement : lutte contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée, accent mis sur la formation professionnelle, moyens financiers de la Banque Européenne d'Investissement au service des PME innovantes.

De façon à garantir que cet effort ne s'arrêtera pas, chaque

Etat membre a adopté un plan d'action national, traduisant de façon précise «les objectifs de Luxembourg» adoptés en commun. Chaque année, le Conseil Européen de décembre évaluera les résultats obtenus et fixera de nouveaux objectifs en matière d'emploi. **C'est la procédure gagnante pour l'UEM qui a été reprise en matière d'emploi.**

Le Conseil de l'euro

Le Conseil Européen des 12 et 13 décembre a créé le «Conseil de l'Euro», ou «Euro-11». Les Etats de la zone euro se sont vus reconnaître de manière solennelle (par une résolution du Conseil Européen) le droit de se concerter sur tous les sujets relatifs au bon fonctionnement de l'UEM. Le Conseil de l'euro est ainsi doté de la légitimité nécessaire pour dialoguer avec la BCE et bénéficier de l'appui technique de la Commission. **Le «conseil de l'euro» se réunira de manière visible et régulière sur toutes les questions de politique économique communes aux pays participant à l'euro.** Organe «informel» au sens du Traité puisque non prévu par lui, le Conseil de l'euro sera néanmoins le lieu de la coordination des politiques économiques des pays partageant l'euro. Il suffit d'ailleurs de voir comment le Royaume-Uni a bataillé pour être présent dans cette enceinte pour se convaincre du rôle qu'il jouera.

En outre, la coordination à 15 sera également renforcée. La résolution adoptée à Luxembourg insiste sur l'amélioration du mode de fonctionnement de la concertation à 15 et sur la pleine utilisation de tous les articles du Traité portant sur la coordination (103 sur la surveillance multilatérale, 109 sur la politique de change, 109B sur le dialogue avec la BCE).

Ainsi, l'équilibre présent dans le Traité entre les préoccu-

pations de stabilité budgétaire (art. 104C qui a été explicité par le Pacte de Stabilité) et de coordination des politiques économiques est désormais rétabli. Ce résultat, qui traduit enfin **l'émergence du «pôle économique» face au pôle monétaire** est le fruit d'un patient travail. Pendant l'été, Dominique Strauss-Kahn a multiplié les rencontres bilatérales (Autriche, Espagne, RFA, Luxembourg...) pour rallier un à un nos partenaires européens à notre concept. L'accord conclu à Münster le 14 octobre entre Théo Waigel et Dominique Strauss-Kahn a été la base de l'accord européen. L'alliance franco-allemande lors de l'Ecofin du 1er décembre puis lors du Conseil Européen de Luxembourg a été l'une des clés de la détermination des 11 futurs «ins» à créer le «Conseil de l'euro».

*
* *

En dix mois, le débat européen a changé : **on ne parle plus du respect d'un des cinq critères de convergence à la virgule près ou des «pays du Club Med»**. Les débats européens se concentrent maintenant sur l'essentiel : **la coordination des politiques économiques pour la croissance et l'emploi.** ❖



Sommaire

Présentation

Première partie :
retrouver le sens du progrès 6

1) Les doutes 6

2) Les menaces 8

3) Les causes 10

4) Les perspectives 13

Deuxième partie :
inventer de nouvelles régulations 15

1) Réconcilier
les européens avec
l'innovation et le risque 18

2) Tendre vers le plein emploi 22

3) Rénover la solidarité 27

4) Réinventer le service public 31

5) Réussir l'intégration européenne	34
--	-----------

Annexes

1) Le retour de la croissance et de l'emploi	42
2) Le soutien à l'innovation	50
3) Le rééquilibrage de l'Europe	57

Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès

Réflexion sur le socialisme

La rénovation
du parti travailliste
en Grande-Bretagne.

Tony Blair - Lewis Minkin
N° 1 - novembre 1995

Voyage au cœur
de l'Internationale socialiste
(1992-1996).

Pierre Mauroy
N° 2 - septembre 1996

La social-démocratie
dans l'Union européenne.
Débat entre Alain Bergounioux et Marc Lazar.
N° 6 - décembre 1997

